



**DECISION
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 11153/2024/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU 16 JUIL 2024

RAPPORTANT LA DECISION N°4419/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU

03/05/2024 RELATIVE A L'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL

D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°012/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/02/2024

POUR LA FOURNITURE D'UN PRODUIT CHIMIQUE DE DELINTAGE DES SEMENCES

A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°012/24/AOIO/SDCC/CIPM du 16/02/2024 pour la fourniture d'un produit chimique de délintage des semences à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°033/23/SDCC/CIPM du 15 avril 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant La lettre N°031/24/PCA/AEJ/NES du Président du Conseil d'Administration Du 30 mai 2024 à laquelle est annexée le rapport du comité d'arbitrage et d'examen des recours ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La décision N°4419/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK du 03/05/2024 relative à l'attribution du marché objet de l'Appel d'Offres International Ouvert N°012/24/AOIO/SDCC/CIPM du 16/02/2024 pour la fourniture d'un produit chimique de délintage des semences à la SODECOTON est annulée.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobiliar RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





**COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : **DAMP-EN-P07-19**

Version / Date Crédation: 1.0 / **Juin 2022**

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° **7154** /24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU **16 JUIL 2024**
RAPPORTANT LA DECISION D'ATTRIBUTION N°4419/24/DG/DAG/S-
DAMP/DAMP/SMP/AK DU 03 MAI 2024 DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N°012/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 16 FEVRIER 2024 POUR
LA FOURNITURE D'UN PRODUIT CHIMIQUE DE DELINTAGE DES SEMENCES A LA
SODECOTON.

Conformément à la lettre N°031/24/PCA/AEJ/NES du 30 mai 2024 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON, la Décision N°4419/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK du 03/05/2024 portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert N°012/24/AOIO/SDCC/SMP du 16/02/2024 pour la fourniture d'un produit chimique de délintage des semences à la SODECOTON est annulée.

Ampliations

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives

Le Directeur Général,



MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

**BUREAU VERITAS
Certification**

